



RAPPORT FINANCIER 2015

**ASSOCIATION CAP OU PAS CAP ?
COMPRENDRE ET AGIR A PARIS !**

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	2
EQUILIBRE GENERAL	2
LES CHARGES	2
LES RECETTES	5
LA TRESORERIE	7
LES PARTENARIATS	7
ETATS FINANCIERS	9
COMPTE DE RESULTAT	9
BILAN	10
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	12
NOTES AU COMPTE DE RESULTAT ET AU BILAN	12
LA VALORISATION COMPTABLE DU BENEVOLAT	12
SYNTHESE DE LA VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	14
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	16

CONTEXTE

L'association *CAP ou pas cap ? Comprendre et Agir à Paris !* a été créée en décembre 2013. En 2014, les ressources financières ont été limitées et le bénévolat a été la principale force active de la structure, ce qui a permis à l'association de développer le projet de façon relativement rapide. Ce faisant, des rapports privilégiés avec nos partenaires actuels ont pu être tissés, et débouchés sur des soutiens d'importances en 2015, tant aux plans financier que logistique.

Par conséquent l'exercice 2015 peut être considéré à plusieurs égards comme le premier exercice « opérationnel » de l'association : structuration du projet, déclinaison des objectifs, installation dans de nouveaux locaux, premiers recrutements de salariés et accueil de volontaires en Service civique, mise en place de la version 2 de la plateforme web, lancement du premier Observatoire des alternatives citoyennes franciliennes...

EQUILIBRE GENERAL

Le budget 2015 s'équilibre à hauteur de **73 747.59 €**, valorisation des contributions bénévoles comprises :

- Charges réelles : 10 163.00 €
- Recettes réelles : 22 028.00 €
- Valorisation des contributions volontaires en nature : 52 859.59.00 €
- Résultat de l'exercice : excédent de 11 865.00 €

LES CHARGES

En 2015, l'association s'est dotée de moyens supplémentaires par rapport à 2014. Les moyens logistiques ont notamment été développés. Le plus gros poste de dépenses est celui des charges de personnel (1ETP CUI CAE de février à mai 2015, puis depuis septembre 2015).

Les charges d'exploitation se sont élevées à 10 163.00 € :

Charges à caractère général : 4 553.85 €

- Fourniture de petit matériel, de matériel, ustensiles et consommables : 2 622.03€

Il s'agit des achats de denrées alimentaires nécessaires à l'organisation des différents événements de l'association, ainsi que l'achat de petites fournitures administratives.

A ce titre, **1 023.77 €** ont été employés dans le cadre évènementiel de l'association, pour l'acquisition de denrées alimentaires, mais aussi d'ustensiles et matériels divers (Barnum). A ce titre on peut notamment citer les événements suivants :

- La première Disco-salade organisée par *CAP ou pas cap ?* le 24 janvier 2015 sur la péniche l'Alternat. Cet événement a réuni près de 200 personnes, mobilisé une vingtaine de bénévoles et plusieurs autres collectifs (Peinture collaborative spontanée par SMS, groupes de musique, etc.).
NB : Afin d'autofinancer l'évènement, l'association a proposé durant toute la soirée des consommations (soft, bière, vin). L'entrée, la participation et le partage des activités et du repas étaient en revanche gratuite.
- La réception organisée par l'association le 1^{er} avril 2015 au Carrefour des associations parisiennes lors de la présentation de sa nouvelle plateforme web. Cet événement a mobilisé plusieurs autres initiatives autour d'un débat animé par *CAP ou pas cap ?*. Le public a ainsi pu échanger durant le débat et ensuite lors de la réception avec le SEL de Paname, le réseau des Cigales d'Île-de-France, l'AMAP des Volontaires, HESP'ère 21, Démocratie ouverte, ainsi que le sociologue Jean-Pierre Worms, présent pour l'occasion.
- La deuxième Disco-salade organisée par l'association dans le jardin de la maison des associations du 12^e arrondissement (ancienne gare de Reuilly). Cet événement a marqué l'implantation de l'association dans ses nouveaux locaux, au sein de la Pépinière associative *La Conserv'*, située au 47 rue de Picpus, grâce au soutien de la Mairie du 12^e, de la Maison des associations du 12^e et du Carrefour des associations parisiennes.
- La première journée de co-construction de l'Observatoire, le 21 novembre 2015, lors de laquelle l'association a réuni le premier groupe de travail de l'Observatoire (une dizaine d'alternatives de l'agriculture paysanne et urbaine : Réseau des AMAP d'Île-de-France, Terre-de-liens Île-de-France, Incroyables Comestibles Paris, Guerilla Gardening Paris, Vergers urbains, Veni Verdi, Zone-AH, Planète Lilas, Association Clinamen, Pépins production, Miel de Quartier, Haie magique et Les Champs des Possibles). Un repas et une collation ont été organisés pour l'occasion.
- Le premier débat citoyen de l'Observatoire, le 16 décembre 2015, lors de laquelle étaient présentes les alternatives de la première journée de co-construction, ainsi que Michèle Roux, Secrétaire nationale de la Confédération Paysanne, et de Antoine Lagneau, chargé de mission agriculture urbaine à Natureparif. Le public, composé d'environ 150 citoyens, a ainsi pu les découvrir et échanger avec elles. Une Disco Salade était organisée à l'issue du débat, tandis que d'autres activités de sensibilisation ludiques et festives étaient animées par des organisations amies (peinture collective spontanée par SMS).

1 598.26 € ont été employés pour l'acquisition de **fournitures administratives et de bureaux** afin d'équiper les nouveaux bureaux et accueillir les permanents (imprimantes, deux ordinateurs portables, toner, fournitures diverses etc.). Il est à noter que le matériel informatique de l'association est du matériel reconditionné, soit récupéré gratuitement auprès de structures renouvelant leur parc informatique, soit acheté auprès d'une ancienne association transformée en société coopérative d'intérêt collectif (les Ateliers du bocage). Il est apparu à la fois financièrement avantageux et éthiquement en conformité avec les principes d'action de l'association de passer commande auprès d'un tel fournisseur. Ce matériel demeure adapté au travail bureautique classique, mais se révèle limité pour du traitement audiovisuel et graphique.

- **Services externes : 1 446.45 €**

Ce poste de charges est constitué par la location de la péniche Alternat pour l'organisation de l'évènement du 24 janvier 2015 (1 000.00 €), par la police d'assurance auprès de la GMF (105.31 €), et l'abonnement à une solution hébergée de gestion comptable (154.80 €). Ce poste regroupe également les frais bancaires relatifs à l'ouverture d'un compte auprès du Crédit Mutuel ainsi que les diverses charges liées à la téléphonie et l'internet (186.34 €).

- **Autres services externes : 361.95 €**

Sont ventilées au sein de ce poste les dépenses suivantes :

- Adhésion de l'association à la Ligue de l'enseignement.
- Frais de publication et d'enregistrement des nouveaux statuts de l'association
- Remboursement de notes de frais suite au déplacement d'un bénévole à Amsterdam dans le cadre de la rencontre avec News Europe Cities and Transition. L'association est devenue en 2015 l'ambassadeur parisien de ce réseau de City Makers de toutes les capitales Européennes.
- Pot de fin d'année pour les bénévoles et salariés de l'association.

- **Autres charges de gestion : 123.42 €**

Il s'agit de l'acquisition d'un nom de domaine pour le site, et du renouvellement d'un abonnement auprès d'un hébergeur.

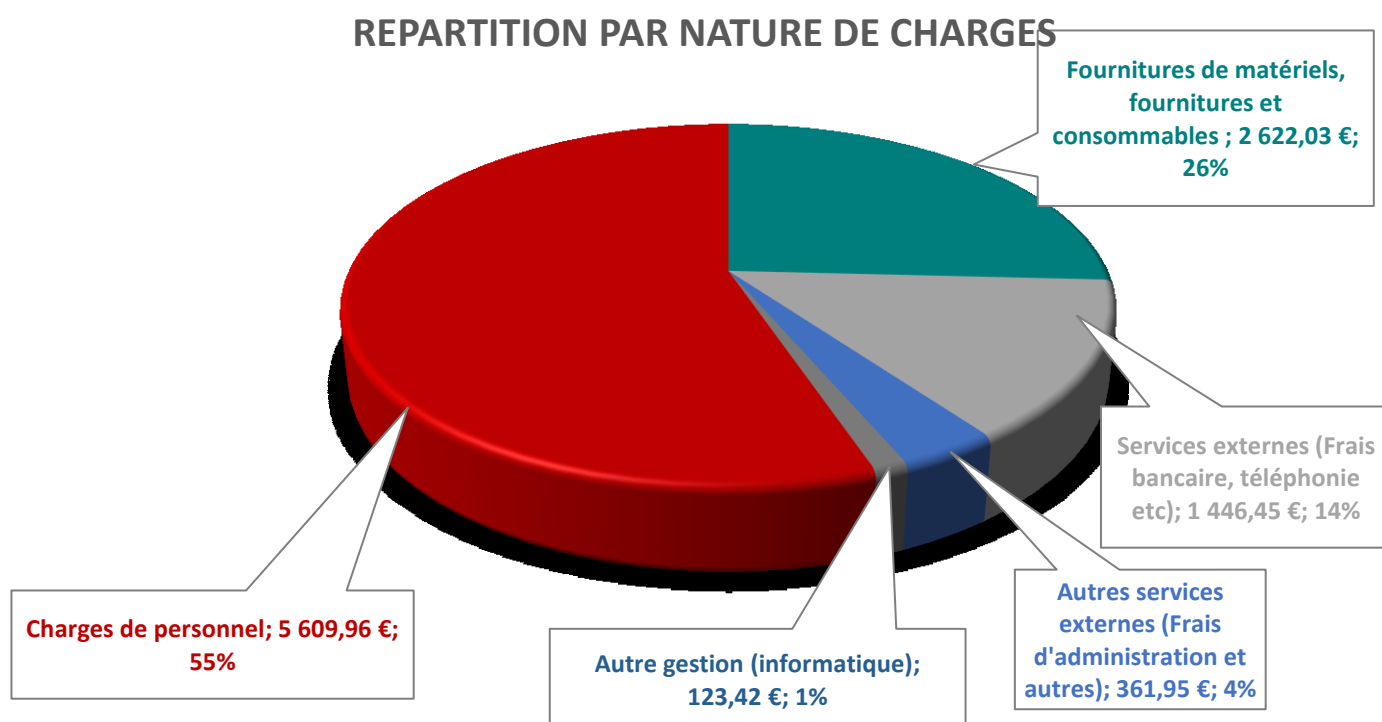
Charges de personnel : 5 609.96 €

En 2015, *CAP ou pas cap ?* a recruté son premier salarié permanent *via* le dispositif d'aide à l'emploi CUI/CAE. La première prise de poste s'est révélée difficile pour la personne recrutée, qui a vite été dans l'incapacité d'honorer ses missions pour des raisons extra-professionnelles. Cette expérience a néanmoins conforté l'association dans la volonté d'accueillir des salariés, plus à même de porter et de décliner de façon opérationnelle le projet au quotidien. L'actuelle Coordinatrice de l'Observatoire a rejoint l'équipe au mois d'octobre 2015 et a pris son poste dans les locaux de la Conserve (12^e).

La participation de l'Etat au charge de personnel dans le cadre de contrats aidés permet aujourd'hui, non seulement à *CAP ou pas cap* de recruter, mais encore de valoriser le salaire de la Coordinatrice à un niveau plus élevé que le SMIC.

Par ailleurs, l'association a accueilli ses deux premiers volontaires en service civique à partir de septembre 2015, dans le cadre de son affiliation à la Ligue de l'enseignement. Les indemnités ont ainsi fait l'objet d'une facturation de la part de la Ligue de l'enseignement en janvier 2016, raison pour laquelle les comptes 2015 n'enregistrent aucun flux concernant ces recrutements.

Par nature de charges, les dépenses se ventilent comme suit :



LES RECETTES

Le montant des recettes réelles pour l'exercice 2015 s'est élevé à 20 022.40 € (8 414.00 € en 2014). L'effort fourni pour diversifier les financeurs à porter ses fruits puisque plusieurs partenaires privés ont décidé de soutenir le projet de l'Association.

- **Prestation de service, recettes des manifestations et évènements : 5 192.92€**

Ce poste regroupe les recettes liées à la vente de boisson lors des évènements mentionnés ci-dessus. Il enregistre également la participation de l'Institut du service civique à l'organisation et l'achat de tickets de buvettes pour la disco-salade du 24 janvier 2015.

- **Les dons : 2 229.06 € (2 413.00 € en 2014)**

Les dons proviennent principalement du cercle proche de l'association (1.796,06 €). Notre première participation à l'opération microDon nous a permis de récolter auprès du grand public 433 €.

Hormis cette opération, il n'a pas été lancé en 2015 de véritable campagne de dons et la fin de l'année 2016 devrait être une période propice pour le faire. En tout état de cause, les dons demeurent et demeureront une source de financement mineure dans notre modèle économique, une association comme *CAP ou pas cap ?*, qui mobilise avant tout un *fort back office* et une action d'ingénierie de projet, pousse à capter des donateurs lambda.

- **Les subventions : 11 391.00 € (3 000.00 € en 2014)**

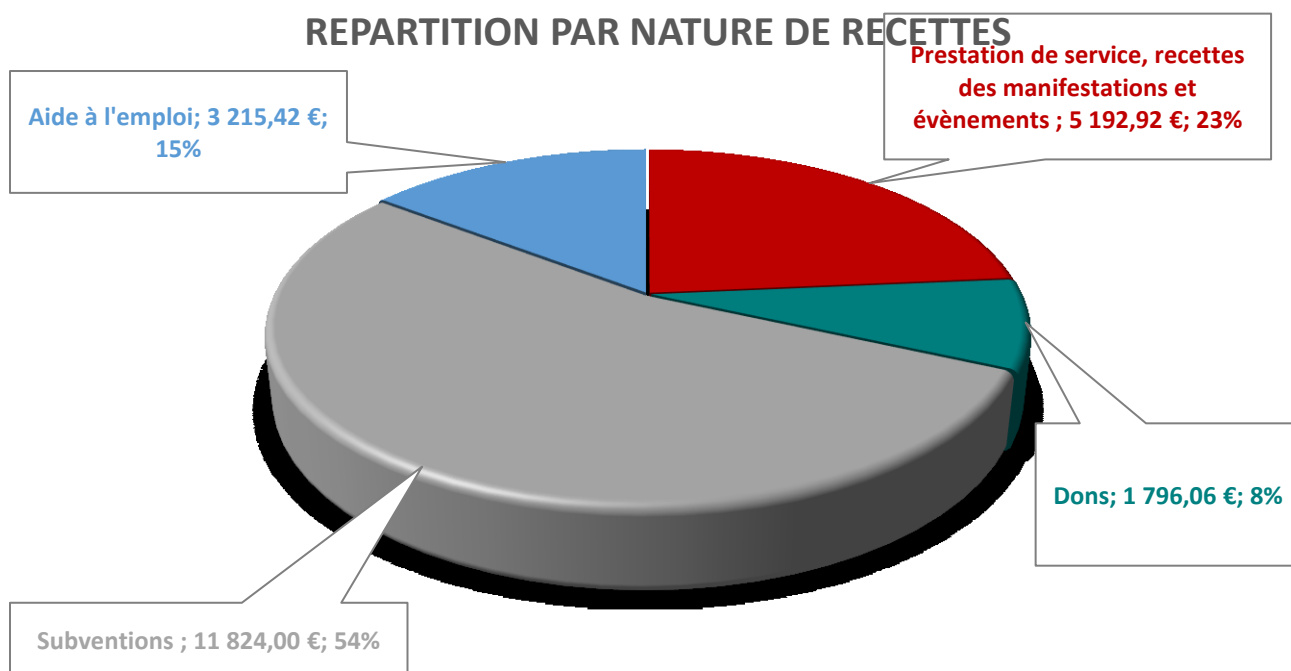
Les participations et concours des partenaires financiers de l'association ont été les suivantes :

- Subvention Institut du service civique – ainsi que du Prix Copernic pour le dialogue, la paix et la fraternité entre les hommes – : 3 000.00 €
- Subvention Ville de Paris : 1 500.00 €
- Subvention du Conseil régional d'Île de France : 6 891.00 €
- Subvention Mairie du 12^e – Fond du Maire : 835.00 €

- **Autres participations et subventions : 3 215.42 €**

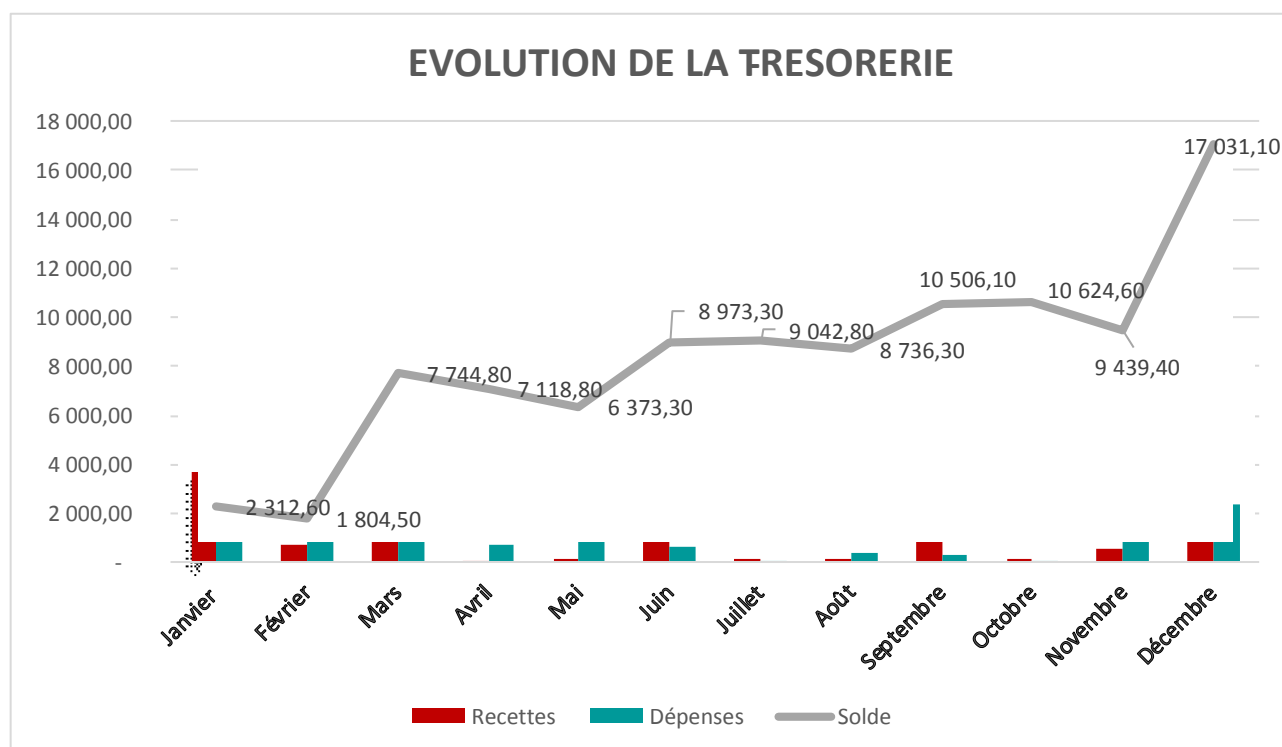
La participation de l'Etat (ASP) au dispositif d'aide à l'emploi CUI/CAE s'est élevée à 3 215.42 € en 2015.

Les recettes se ventilent de la manière suivante :



LA TRESORERIE

Le solde moyen de la trésorerie au cours de l'exercice 2015 a été de 8 308.97 €. Aucune difficulté n'a été rencontrée compte tenu du faible volume de décaissement. Il n'a pas été nécessaire de recourir à des outils de facilité de paiement (LTI).



LES PARTENARIATS

Plusieurs partenaires s'engagent auprès de l'association et participent à la construction du projet en nous soutenant financièrement, logistiquement ou de manière opérationnelle. Pour l'année 2015, les soutiens extérieurs les plus significatifs ont été :

- La mairie de Paris, qui soutient financièrement nos actions (en particulier la carte des alternatives citoyennes), et nous a accueilli pour l'organisation de certains de nos événements (lancement de la plateforme web au Carrefour des associations parisiennes, premier débat citoyen à la Maison des acteurs du Paris durable, etc.).
- La mairie du 12^e arrdt., qui soutient financièrement nos actions, met à notre disposition des bureaux au sein de la Pépinière la Conserv', ainsi que des salles de réunion *via* la Maison des associations du 12^e.

- La mairie du 4^e arrdt. et la Maison des associations du 4^e, qui mettent à notre disposition des espaces de réunion pour la co-construction inter-alternatives, ainsi que pour des réunions internes.
- La région Île-de-France, qui soutient financièrement le premier Observatoire des alternatives citoyennes franciliennes.
- L'Institut de l'Engagement et l'ULIF (*via* le Prix Copernic pour le dialogue, la paix et la fraternité et la paix entre les hommes) qui soutiennent financièrement nos actions.
- MicroDON, qui nous accompagne dans la réalisation d'une campagne de don de 2 jours par an.
- Passerelles & Compétences et Webassoc, qui nous mettent en relation avec des bénévoles sur des missions techniques et ponctuelles (développeurs pour la plateforme web, etc.).
- Le NOISE, qui permet à des étudiants de l'ESCP Europe de se consacrer à une mission au profit de l'association (pistes de développement des ressources propres).

ETATS FINANCIERS

COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'Association : CAP ou pas cap, Comprendre et Agir à Paris

Exercice 2015 : du 1er janvier au 31 décembre 2015

CHARGES		PRODUITS	
35 Achats de marchandises		1 Ventes de marchandises	
36 Variation de stocks		2 Production vendue	
37 Achats de matières et autres approvisionnements	1 057,00	3 Prestations de service	1 675,00
38 Variation de stocks		4 Produits liés à des financements réglementaires	
39 Autres achats(non stockés)	1 717,00	5 Produits liés à des activités annexes	
40 Charges externes	1 656,00	6 Legs et donations	
41 Impôts, taxes et versements assimilés		7 Productions stockées	
42 Rémunération du personnel	4 279,00	8 Productions immobilisées	
43 Charges sociales	1 331,00	9 Subventions d'exploitation	18 557,00
44 Autres charges de personnel		10 Reprise sur provisions et amortissements, transferts de charges	
45 Subventions accordées sur ressources affectés		11 Autres produits	
46 Dotations aux amortissements		12 Collectes	1 796,00
47 Dotations aux provisions		13 Cotisations	
48 Engagements à réaliser sur ressources affectées		14 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
49 Autres charges	123,00	Quotes-parts de subvention d'investissement renouvelable et des	
50 Total I : CHARGES D'EXPLOITATION	10 163,00	15 apports virée au compte de résultat	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en		16 Total I - PRODUITS D'EXPLOITATION	22 028,00
51 commun		17 Quotes part de résultat sur opérations faites en commun	
52 Total II : CHARGES SUR OPERATIONS EN COMMUN		18 Total II - PRODUITS SUR OPERATION FAITES EN COMMUN	
53 Dotations aux amortissements et aux provisions		19 Produits financiers de participations	
54 Intérêts et charges assimilés		Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de	
55 Différences négatives de charges		20 l'actif immobilisé	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de		21 Autres intérêts et produits assimilés	
56 placement		22 Reprises sur provisions et transferts de charges	
57 Total III : CHARGES FINANCIERES		23 Différences positives de change	
58 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		24 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
59 Charges exceptionnelles sur opérations en capital		25 Total III : PRODUITS FINANCIERS	
60 Reprise de déficit antérieur		26 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
61 Dotations aux amortissements et aux provisions		27 Produits exceptionnels sur opérations en capital	
62 Total IV : CHARGES EXCEPTIONNELLES		28 Reprises d'excédents antérieurs	
63 Participation aux résultats		29 Reprise sur provisions et transferts de charges	
64 Impôts sur les sociétés		Quote part de subventions d'investissement non renouvelables	
65 Total V		30 virée au compte de résultat	
66 Total des charges (I + II + III + IV + V)	10 163,00	31 Total IV : PRODUITS EXCEPTIONNELS	
67 Solde Crédeur : Excédent	11 865,00	32 TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	22 028,00
68 Total général	22 028,00	33 Solde débiteur : perte	
Secours en nature		34 Total général	22 028,00
Mise à disposition gratuite de biens (Locaux, matériels)	15 309,34	Dons en nature	15 309,34
Prestations de service		Prestations en nature	
Personnel bénévole	37 550,25	Bénévolat	37 550,25
Total V : Répartition par nature de Charges		Total V : Répartition par nature de Ressources(contributions	
(contributions volontaires en nature)	52 859,59	volontaires en nature)	52 859,59
TOTAL CONSOLIDE	74 887,59		74 887,59

A Paris le 17 mai 2016

G. H. A. confirme aux entités
concernées,
le mandaté à la gestion financière

BILAN

BILAN				
Désignation de l'association Association CAP ou pas cap ? Comprendre et Agir à Paris				
Adresse de l'association 38 Boulevard Henri IV 75004 PARIS				
Durée de l'exercice en nombre de mois		12	Durée de l'exercice précédent	
			Exercice N du 01-01-2015 au 31-12-2015	Exercice N - 1
ACTIF	Brut	Amortis.	Net	Net
Immobilisations incorporelles : Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles : frais de recherche développement				
Concessions et droits similaires (brevets, licences, logiciels...)				
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles : terrains				
Immobilisations corporelles : constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grévées de droits - commodat				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
immobilisations financières : participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I : Actif immobilisé				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Créances : usagers et comptes rattachés				
Créances : autres	640		640	
Valeurs mobilières de placements				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	18 074		18 074	
Charges constatées d'avance				
Total II : Actif circulant	18 714		18 714	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
Total Général (I + II + III + IV + V)	18 714		18 714	

BILAN 2015

Désignation de l'entreprise

Adresse de l'entreprise

Numéro SIRET

Durée de l'exercice en nombre de mois :

CAP ou pas cap ?

38 boulevard Henri IV 75004 PARIS

12

Durée de l'exercice précédent en nombre de mois :

0

PASSIF	Exercice N NET	Exercice N-1 NET
Fonds associatifs sans droits de reprise (dont legs et donat. avec contrepartie d'actif immo.)		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		6 850
Résultat net comptable de l'exercice (excédent ou déficit)		11 865
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
Provisions réglementées		
Fonds associatifs avec droits de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I : Fonds associatifs et réserves		18 714
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total II : Provisions		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total III : fonds dédiés		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avances		
Total IV : Dettes		
Ecart de conversion Passif		
Total général(I + II + III + IV + V)		18 714

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

NOTES AU COMPTE DE RESULTAT ET AU BILAN

L'Association *CAP ou pas cap ?* souscrit aux directives du plan comptable associatif et fournit les éléments propres à donner une image fidèle de la situation patrimoniale de l'association.

N'ayant réalisée aucune immobilisation, l'actif de l'association ne se trouve impacté que par le résultat comptable excédentaire de l'exercice. Par voie de conséquence aucun amortissement n'a été constaté.

Par ailleurs, l'association n'a pas contracté de prêt (court ou long terme), de sorte qu'aucune charge financière n'est venue grevée l'exécution du budget 2014.

Enfin, l'association n'a pas réalisé de provisions au cours de l'exercice comptable.

LA VALORISATION COMPTABLE DU BENEVOLAT

L'association *CAP ou pas cap ?* procède à la valorisation de contributions volontaires en nature conformément au règlement du comité de la réglementation comptable n°99-01 du 16 février 1999. A ce titre elle distingue :

- le bénévolat,
- les prestations en nature (contribution en services),
- les dons en nature (contributions en biens)

1) Les contributions en nature apparaissent au pied du compte de résultat et participe du résultat comptable. Elles doivent être sincères et refléter une image fidèle de la situation financière et patrimoniale de *CAP ou pas cap ?*. Leurs objectifs est de rendre compte :

- de la valeur économique des contributions,
- de l'importance de l'engagement bénévole au sein de *CAP ou pas cap ?*,
- de la reconnaissance de l'association envers l'engagement de ces bénévoles.

2) Sont constitutives de contributions volontaires en nature au titre du bénévolat, toutes actions identifiables susceptibles d'être externalisées par l'association en vue de leurs réalisations. *A contrario* ne sont pas des contributions bénévoles :

- les opérations réalisées dans le cadre des attributions « normales » et statutaires de l'association (assemblée générale, réunion de coordination, élaboration des rapports de gestion et document de présentation du budget pour le trésorier, etc.) ;

- toutes autres actions ne pouvant pas se traduire par une externalisation (prestation extérieure).

3) L'intégration comptable des contributions volontaires en nature se fait annuellement. Au titre du bénévolat, chaque membre actif de *CAP ou pas cap ?* transmet un relevé d'heure au mandataire à la gestion financière. Le relevé d'heure est formalisé pour l'ensemble des bénévoles et fait apparaître la date de l'action, le temps effectif passé à sa réalisation, le descriptif de l'action et le taux horaire retenu.

La signature du membre actif, ainsi que celle du mandataire à la gestion financière sont portés en bas du relevé, de sorte que chacun des membres actifs est tenu responsable des déclarations qu'il produit.

4) Le taux horaire brut retenu pour la valorisation des contributions volontaire en nature est le taux horaire brut du SMIC au premier janvier 2015, soit 9.61 €. Il n'est fait aucune différence de traitement entre les tâches et actions, qu'elles requièrent une compétence technique particulière ou non, et ce de manière à valoriser de façon équivalente les contributions des membres.

SYNTHESE DE LA VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Personnel bénévole - cpte 864					
Secteur	Libellé	Méthode d'évaluation	Temps horaire	Taux horaire	Montant
Editorial					
	Référencement des alternatives citoyennes et intégration sur le site internet	Personnel bénévole - Forfait annuel (7 heures hebdomadaires)	364	9,61	3 498,04 €
Sous total éditorial					3 498,04 €
Co-construction inter-alternatives					
	Programmation et animation du débat du 1er avril	Personnel bénévole	30	9,61	288,30 €
	Animation et coordination du cycle agriculture de l'observatoire	Personnel bénévole	25	9,61	240,25 €
	Elaboration de la méthodologie de concertation des réunions interalternatives	Personnel bénévole	20	9,61	192,20 €
	Animation des réunions de concertation	Personnel bénévole	10	9,61	96,10 €
	Préparation et animation du débat agriculture	Personnel bénévole	15	9,61	144,15 €
Sous total co-construction					961,00 €
Site internet et Informatique					
	Site internet V2	Personnel bénévole	100	9,61	961,00 €
	Mise en place et gestion du cloud	Personnel bénévole	15	9,61	144,15 €
	Administration hébergement et développement annexes	Personnel bénévole	10	9,61	96,10 €
		Personnel bénévole - Forfait annuel (4 heures hebdomadaires)	208	9,61	1 998,88 €
	Maintenance et administration	Personnel bénévole	10	9,61	96,10 €
	Création de docs et signature HTML	Personnel bénévole	10	9,61	96,10 €
Sous total Informatique					3 296,23 €
Graphisme, catalogues et imprimés					
	Définition de l'identité visuelle de l'association	Personnel bénévole	5	9,61	48,05 €
	Cartes de visite	Personnel bénévole	3	9,61	28,83 €
	Réalisation affiche de l'association	Personnel bénévole	10	9,61	96,10 €
	Réalisation de la carte des alternatives	Personnel bénévole	4	9,61	38,44 €
	Réalisation du dépliant de présentation de l'association	Personnel bénévole	10	9,61	96,10 €
	Réalisation des icônes des alternatives	Personnel bénévole	4	9,61	38,44 €
	Réalisation flyer de l'association	Personnel bénévole	1	9,61	9,61 €
	Visuels, mots clefs pour carte de Paris	Personnel bénévole	5	9,61	48,05 €
	Communication graphique pour les évènements (Disco Salade 9 juillet, débat du 16 décembre)	Personnel bénévole	10	9,61	96,10 €
	Photographie et retouche discosoupe	Personnel bénévole	4	9,61	38,44 €
	Conception 19 panneaux d'information	Personnel bénévole	40	9,61	384,40 €
	Conception et réalisation des programmes (journée de co-construction et débat)	Personnel bénévole	10	9,61	96,10 €
	Réalisation des visuels de la campagne La France s'engage	Personnel bénévole	3	9,61	28,83 €
Sous total graphisme, catalogues et imprimés					1 047,49 €
Communication					
		Personnel bénévole - Forfait annuel (1 heure hebdomadaire)	52	9,61	499,72 €
	Communication interne				
	Soutien à la communication événementielle du 1er avril	Personnel bénévole	10	9,61	96,10 €
	Soutien la communication événementielle du 16 décembre	Personnel bénévole	30	9,61	288,30 €
	Cabinet de Campagne "La France s'engage" - 4 bénévoles pendant 35 h + 10 bénévoles pendant 8h	Personnel bénévole	220	9,61	2 114,20 €
Sous total communication					2 998,32 €

Relations publiques				
	Personnel bénévole - Forfait			
Représentation de l'association (événement, kiosque, réunions)	annuel (3 heures hebdomadaires)	156	9,61	1 499,16 €
Evènement du printemps associatif : RENEDD	Personnel bénévole	8	9,61	76,88 €
Premières rencontres européennes de New Europe - Cities in Transition :	Personnel bénévole	20	9,61	192,20 €
Evènement de la rentrée associatives 2015/2016 : Forum des associations des 4e et 12e arrdt.	Personnel bénévole	32	9,61	307,52 €
Evènement de la rentrée associatives 2015/2016 : Alternatiba	Personnel bénévole	32	9,61	307,52 €
Evènement de la rentrée associatives 2015/2016 : Système Day	Personnel bénévole	16	9,61	153,76 €
Opération micro-don - 10 bénévoles pendant 4h	Personnel bénévole	40	9,61	384,40 €
<u>Sous total relations publiques</u>				2 921,44 €
Evènementiel et animation				
Préparation et coordination de 3 Disco salades	Personnel bénévole	90	9,61	864,90 €
Organisation de la soirée événement à la péniche Alternat (dont animation d'une Disco Salade) - 10 bénévoles pendant 7 h	Personnel bénévole	70	9,61	672,70 €
Soutien logistique à la soirée débat du 1er avril - 5 bénévoles pendant 5 h	Personnel bénévole	25	9,61	240,25 €
Animation de la Disco salade du 9 juillet - 10 personnes pendant 4 h	Personnel bénévole	40	9,61	384,40 €
Animation du kiosque citoyen du 12e les 16,23 juillet ; 12 et 17 septembre - 4 bénévoles pendant 3 h	Personnel bénévole	48	9,61	461,28 €
Préparation repas + soutien logistique journée de concertation du 21 novembre 2015 (4 bénévoles pendant 9h)	Personnel bénévole	54	9,61	518,94 €
Organisation du débat du 16 décembre 2015 et animation de la Disco Salade - 6 bénévoles pendant 9h	Personnel bénévole	36	9,61	345,96 €
<u>Sous total évènementiel et animation</u>				3 488,43 €
Gestion et coordination de projet				
Ingénierie de projet (conception de la plateforme web, élaboration du projet d'Observatoire, définition des animations du Kiosque citoyen, etc.)	Personnel bénévole - Forfait annuel (5 heures hebdomadaires)	260	9,61	2 498,60 €
Recherche, suivi, négociation et conclusion des partenariats	Personnel bénévole - Forfait annuel (10 heures hebdomadaires)	520	9,61	4 997,20 €
Recrutement de 4 permanents (2 salariés et 2 volontaires en Service civique)	Personnel bénévole	60	9,61	576,60 €
Encadrement et management des 4 permanents	Personnel bénévole - Forfait annuel (6 heures hebdomadaires)	312	9,61	2 998,32 €
Recrutement, animation et fidélisation du réseau des bénévoles	Personnel bénévole - Forfait annuel (1 heure hebdomadaire)	52	9,61	499,72 €
Organisation et animation des réunions	Personnel bénévole - Forfait annuel (5 heures hebdomadaires)	260	9,61	2 498,60 €
Gestion financière	Personnel bénévole - Forfait annuel (1 heure hebdomadaire)	104	9,61	999,44 €
Gestion comptable	Personnel bénévole - Forfait annuel (1 heure hebdomadaire)	52	9,61	499,72 €
Secrétariat et gestion RH	Personnel bénévole - Forfait annuel (1 heure hebdomadaire)	52	9,61	499,72 €
<u>Sous total gestion et coordination de projet</u>				16 067,92 €
Autres				
MAD d'un volontaire en service civique (x2)	3 et 4 mois	2 volontaires	467,34	3 271,38 €
<u>Sous total Autres</u>				3 271,38 €
TOTAL GENERAL PERSONNEL BENEVOLE				37 550,25 €

Mise à disposition gratuite de biens (locaux et					
Locaux	Base tarifaire délibérée par la Ville de Paris - CM des 15 et 16 octobre 2012				
Salle	date / période	Arrivée	Départ	Valorisation	
Bureaux de la Conserv'	juin/ déc 2015			2 133,00 €	
Maison des associations du 4e	08-janv	19h00	22h00	180,00 €	
	21-févr	10h00	16h00	360,00 €	
	03-mars	20h00	22h00	120,00 €	
	05-mars	19h00	21h00	120,00 €	
	10-mars	20h00	22h00	120,00 €	
	19-mars	19h00	21h00	120,00 €	
	09-avr	11h00	13h00	80,00 €	
	15-avr	19h00	22h00	180,00 €	
Maison des associations du 12e	06-juil	19h00	22h30	210,00 €	
	20-juil	19h00	22h30	210,00 €	
	29-août	13h00	17h00	240,00 €	
	05-sept	10h00	13h00	180,00 €	
	25-sept	14h00	17h00	120,00 €	
Kiosque du partage - Maison des association du 12e	16-juin	18h00	20h00	120,00 €	
	23-juil	18h00	20h00	120,00 €	
	10-sept	18h00	20h00	120,00 €	
	12-sept	14h00	17h00	180,00 €	
	17-sept	14h00	17h00	120,00 €	
Jardin de Reuilly	09-juil	18h00	22h00	240,00 €	
Conférence du 1er avril	1er avril	18h00	22h00	240,00 €	
La Maison des acteurs du Paris Durable (pour la tenue des débats citoyens	16-déc-15	14h00	23h00	1 380,00 €	
Pôle citoyen du 4e (Organisation des ateliers de co-construction)	21-nov-15	9h00	17h00	480,00 €	
Sous total MAD gratuite de locaux				7 373,00 €	
Dons en nature					
Utilitaire Kangoo	Tarif moyen de la location journalière d'un utilitaire en région parisienne - transport de denrées alimentaires et autres	8 jours	52 € / jour	416,00 €	
Matériel de captation audiovisuelle - kit journalistique	Tarif d'achat			4 008,00 €	
Matériels, ustensils de cuisine et de restauration	Prix unitaire d'acquisition TTC			1 188,34 €	
Matériel informatique (6 ordinateurs) et mobilier bureau	Cf certificat			1 808,00 €	
Concessions, brevets, logiciels et licences				516,00 €	
Sous total MAD gratuite de locaux				7 936,34 €	
TOTAL GENERAL MAD BIENS ET MATERIELS				15 309,34 €	

Figure au compte de résultat des valorisations pour un montant total de 52 859.59 €.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Eu égard au volume réduit des dépenses, et à l'absence d'écritures patrimoniales (entrée ou sortie d'actifs), l'association a fait le choix de se dispenser d'une certification comptable en 2015.